



**Élections  
professionnelles  
2018**

## **Votons pour les candidates et candidats de SUD !**

**Comité Technique  
d'Établissement de  
l'Université Paris Sud**

### **Pourquoi SUD se présente au CT de Paris Sud**

Bien que le CT soit purement consultatif, que son avis ne soit jamais suivi lorsqu'il va à l'encontre de celui de la présidence, et que rien ne s'y décide, SUD tient à y être présent pour s'en servir comme d'un levier pour informer l'ensemble des collègues et dénoncer, s'il le faut, les choix politiques de la présidence. De plus, les représentants au Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) sont nommés sur la base des résultats aux élections au CT. Les CHSCT sont de réels outils de défense des personnels et permettent à leurs représentants d'intervenir sur tout problème d'organisation et de condition de travail.

### **Les spécificités de SUD**

SUD (Solidaires, Unitaires, Démocratiques) est inter-catégoriel et non corporatiste : nous syndiquons les collègues, titulaires et précaires sans distinction de statut.

SUD se positionne toujours dans l'intérêt des agents avant celui des autorités de tutelle. Ainsi, SUD refuse la cogestion. En effet, nous ne concevons pas que l'action syndicale puisse aider les directions à organiser ou aménager les reculs du droit et des conditions de travail. Les élus de SUD sont présents au CT pour porter les revendications des personnels et informer les collègues.

SUD est démocratique et autogéré. Les décisions sont prises par les syndiqués lors d'assemblées générales.

### **Le désastre de l'Université Paris Saclay**

En 2020, Paris Sud disparaîtra au profit de l'université Paris Saclay. L'objectif affiché est de créer un pôle de compétitivité internationale en faisant progresser la « marque Paris Saclay » dans le classement de Shanghai. Il s'agit d'un juteux projet immobilier et de la mise sous tutelle de fait de l'université par les entreprises privées (50% du conseil d'administration).

Les personnels ont-ils été consultés ? Non ! Pourtant ce projet entraîne de profonds changements et remet en cause les fondements même d'une université publique.

Sous couvert d'attractivité et de réussite des étudiants, la nouvelle université exclura de fait une grande partie des étudiants de Licence dont le diplôme ne sera pas labellisé par l'université Paris-Saclay. Tous les laboratoires et services ont été ou seront restructurés / fusionnés / déménagés. Nous en mesurons déjà les conséquences : conditions de travail dégradées, difficultés de transport, cadre de vie déprécié, personnels en souffrance, perdus et démotivés.

Par ailleurs, ce projet pharaonique entraîne la destruction du plateau de Saclay : artificialisation des terres, nouvelles constructions, encombrements routier, ... le coût écologique de Paris Saclay est énorme !

SUD a toujours dénoncé ce projet dispendieux inutile et incontrôlé, fait sans les personnels par une élite hors-sol ! Nous sommes contre ce projet d'université Paris Saclay et les restructurations qu'il impose.

### **Voter SUD c'est :**

- **S'assurer d'avoir des élus au CT et aux CHSCT qui défendront les personnels, quelle que soit leur catégorie.**
- **S'assurer que SUD, puisse conserver ses droits syndicaux pour continuer à se battre aux côtés des collègues, face à la hiérarchie, à la dégradation des conditions de travail, au harcèlement.**
- **Une opposition résolue à Paris Saclay au coût social, financier et écologique insoutenable.**

## L'action de SUD au CHSCT

Tous les agents quels que soient leur tutelle ou statut peuvent faire appel aux représentants du personnel au Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail.

Toutes les restructurations-réorganisations de services ou d'unité doivent faire l'objet, suivant la loi, d'un avis du CHSCT. SUD s'est battu et a obtenu que ce soit le cas à l'université Paris-Sud. Les documents émis par les CHSCT ont une valeur juridique qui entraîne des contraintes pour l'employeur c'est pourquoi SUD pense qu'il est important d'utiliser ce moyen.

Le CHSCT dispose de trois outils principaux. Les visites de sites (CSNSM, Polytech, IPS2, IPN, STIL, LCP, service facturier, PGIP...). Les alertes et avis des représentants du personnel (circulation sur le plateau, travaux à l'ISMO, oxyde de Béryllium au 410, refondations des laboratoires de physiques de la vallée...) et les enquêtes comme au Kremlin-Bicêtre pour un problème grave de harcèlement dans un service. N'hésitez pas à contacter SUD pour vous aider à saisir le CHSCT.

## Revendications défendues au CT

**Conditions de travail** : SUD a dénoncé le gel de postes. La Présidence se montre un acteur zélé de la politique nationale de réduction des moyens humains des universités. SUD a demandé sans succès à plusieurs reprises que la Présidence se solidarise à la contestation contre cette politique. Plusieurs fois, SUD a obligé la présidence à saisir et consulter le CHSCT avant de procéder à des restructurations, et permis ainsi aux personnels de se faire entendre.

**Primes et RIFSEEP** : SUD est contre les primes individuelles et milite pour une réelle augmentation des salaires, notamment des plus faibles. Nous défendons que les agents les plus mal payés (catégorie C et précaires) profitent en priorité des primes les plus importantes. Nous militons pour : 1/ que les primes soient mises dans une enveloppe globale et non plus scindées en deux (EC et BIATSS séparément); 2/ la disparition de la PEDR (prime d'excellence) distribuée à une poignée d'enseignants 3/ que la partie CIA du RIFSEEP (totalement opaque et distribuée selon le bon vouloir du directeur, sans justification) soit réduite à zéro.

**Précarité** : SUD dénonce la politique de précarisation de notre université. Nous avons demandé à ce que les précaires bénéficient des mêmes droits que les titulaires (primes, ancienneté, ..).

**Congés maternité** : avec d'autres syndicats, SUD s'est battu pour la défense du congé maternité, et a obtenu la restitution de 17 jours congés.

**Jean Monnet** : des problèmes sanitaires ou de conditions de travail qui étaient restés en suspens depuis plusieurs années ont été résolus, d'autres ont été soulevés...

**Obligations de service** : Nous avons pris position pour améliorer les conditions de travail et la rémunération des collègues animaliers ayant l'obligation de travailler les week-ends et jours fériés.

**Paris Saclay** : SUD refuse de participer à la cogestion et co-crédation de cette entité et ne participe à aucun groupe de travail. SUD se révolte contre la dépense honteuse de l'argent de notre université au bénéfice d'un cabinet privé supposé « accompagner le changement ». Cela n'aura pour effet que de donner à la présidence une caution fictive pour noyer l'université Paris Sud.

## Nos candidates et candidats

1. <b>HUETZ Chloé</b> IR, NeuroPSI	11. <b>HESSER Guy</b> TCH IUT d'Orsay
2. <b>LIGNIER Hans</b> MCF, LAC	12. <b>RIGAL Sabine</b> BIBAS BU Orsay
3. <b>PLANTEVIN Olivier</b> MCF, CSNSM	13. <b>DHONT Stéphane</b> PRAG IUT Sceaux
4. <b>MAUCERI Cécile</b> ADJ, STAPS	14. <b>RYBAK Fanny</b> MCF NeuroPSI
5. <b>BENREZZAK Sakina</b> IR, LAC	15. <b>CHAUMAT Vincent</b> AI LAL
6. <b>TEULIERE Christian</b> TCHIPN	16. <b>HAMADACHE Clarisse</b> MCF CSNSM
7. <b>PRECIADO Benjamin</b> IR IPN	17. <b>GRAVE Xavier</b> IR CSNSM
8. <b>BENASSY Odile</b> IE Jean Monnet	18. <b>MONCEAU Anne</b> ADJ service financier
9. <b>BOURDIN Vincent</b> IR LIMSI	19. <b>FAYOL Olivier</b> TCH ICPH
10. <b>DURAND Patricia</b> ADJ STAPS	20. <b>DURAND Véronique</b> MCF GEOPS

**Contact** : sud.education@u-psud.fr

Tél. : 01 69 15 55 63

Permanence : Le jeudi au bât. 308 à Orsay.